

## Communiqué de presse – Pour diffusion immédiate

---

### Le concours des Acteurs du Libre 2025 est ouvert !

*Les acteurs du logiciel libre peuvent dès aujourd'hui candidater et tenter leur chance d'être mis en lumière devant l'ensemble de l'écosystème open source français et européen lors d'OSXP.*

**Paris, France, le 18 Juillet, 2025** - Le CNLL (Union des entreprises du logiciel libre et du numérique ouvert) annonce l'ouverture du concours 2025 des Acteurs du Libre.

Organisé par le CNLL dans le cadre du salon Open Source Experience, le rendez-vous européen de la filière open source qui aura lieu à Paris les 10 et 11 décembre, le concours des Acteurs du Libre vise à récompenser les actions qui contribuent au développement économique du Logiciel Libre et de l'Open Source. Ce concours est destiné *aux éditeurs, intégrateurs, entreprises ou administrations intégrant des solutions ouvertes, start-ups proposant de l'open source, associations ou projets* centrés sur le Libre. Les prix des Acteurs du Libre permettent de mettre en lumière les réussites entrepreneuriales de la filière libre française et européenne.

Les candidats peuvent soumettre dans l'une des six catégories :

**Prix du développement commercial** : Le CNLL représentant les acteurs économiques liés à l'open source, ce prix vise à récompenser la partie commerciale, à savoir une réussite économique se basant sur le logiciel libre, en France et/ou à l'étranger.

**Prix de l'entreprise pour un numérique ouvert et éthique** : Ce prix vise à récompenser les entreprises qui intègrent dans leur modèle ou culture d'entreprise des valeurs complémentaires à celles du logiciel libre, telles que l'ouverture, la transparence, le respect, etc. et qui en ont fait un socle sur lequel formaliser une démarche éthique et écoresponsable.

**Prix de la meilleure stratégie Open Source** : Ce prix sera décerné à l'entreprise ayant mis en œuvre et démontré une réelle stratégie open source dans son modèle de développement. Cette catégorie est ouverte aux ETI et Grands Groupes uniquement.

**Prix de la meilleure collaboration public-privé** : Ce prix s'adresse aux administrations centrales et déconcentrées et vise à récompenser les administrations qui incitent leur services à renforcer l'utilisation de logiciels libres, qui s'appuient sur l'écosystème open source professionnel par exemple via l'achat de la solution entreprise ou commerciale d'un éditeur Open Source ou par la délégation d'un projet complet et important à une ESN Open Source. (les collectivités ne sont pas concernées et doivent candidater au concours des Territoires Numériques du Libre).

**Prix APELL européen** : Ce prix vise à récompenser une entreprise ou organisation ayant mené avec succès le développement commercial d'une activité basée sur l'open source et dont le siège social se situe en Europe mais hors de France.

**Prix spécial du Jury** : Pour ne pas enfermer tous les projets dans des cases, et pour donner la possibilité de mettre en avant des idées qui ne pourraient pas s'appliquer aux autres prix, le prix spécial du jury laisse le champ libre aux autres projets. En particulier, les projets communautaires sont invités à soumettre dans cette catégorie.

Le jury est constitué de membres emblématiques de l'écosystème open source français. La cérémonie de remise de prix aura lieu dans le cadre Open Source Experience, les 10 et 11 décembre au Palais des Congrès à Paris. La date limite pour candidater est le 10 octobre 2025.

Plus d'information sur les conditions d'éligibilité et dossier de candidature sur :  
<https://lesacteursdulibre.com>

### **A propos du CNLL**

Le CNLL, Union des Entreprises du Logiciel Libre et du Numérique Ouvert, est l'instance représentative de la filière du logiciel libre en France. Issu du groupement de clusters régionaux, il représente plus de 200 entreprises "pure players" (spécialisées ou avec une activité significative dans le logiciel libre et l'open source): éditeurs, intégrateurs, sociétés de conseil, etc. Il assure la promotion de l'écosystème professionnel du logiciel libre, de son offre de logiciels et de services, de ses atouts spécifiques, et de ses besoins, notamment en termes d'emploi et de formation. Il permet à la communauté des acteurs de la filière d'échanger et de travailler ensemble au développement du marché, dans le respect de valeurs communes. Visitez : <https://www.cnll.fr/>

### **Contacts**

CNLL

Catherine Nuel – [catherine.nuel@cnll.fr](mailto:catherine.nuel@cnll.fr)